

CAPÍTULO IX

LOS PRIMEROS FRUTOS DE LA TENDENCIA CODIFICADORA

I. OAXACA, PIONERO DE LA CODIFICACIÓN MEXICANA

Se iniciaba el año de 1825 cuando en cumplimiento de lo dispuesto por el inciso 2o. del artículo 161 de la *Constitución Federal de los Estados Unidos Mexicanos* de 1824,¹ el Estado de Oaxaca expidió su Constitución el 10 de enero,² la cual ordenó que se elaborara el Código Civil, entre otros.³ Los primeros frutos se dejaron ver en la promulgación de la *Ley que arregla la administración de justicia en los tribunales del Estado*, del 12 de marzo de 1825,⁴ y en la *Ley que arregla los tramites que deben practicarse para la instrucción de causas criminales*,⁵ ambas expedidas por el Primer Congreso Constitucional del Estado.

En acatamiento de la disposición constitucional, el Segundo Congreso Constitucional del Estado se dio a la tarea de elaborar el Código Civil, y por decreto número 29, de 2 de noviembre de 1827, el gobernador del mismo estado, a la sazón José Ignacio de Morales, promulgó el título preliminar y el libro primero del *Código Civil para gobierno del Estado libre de Oajaca*.⁶

El siguiente año, por decreto número 19 del 5 de febrero de 1828, el mismo gobernador José Ignacio de Morales promulgó la *Ley Penal*,⁷ por decreto número 16, de 4 de septiembre de 1828, el gobernador don Joaquín Guerrero promulgó el libro segundo del Código Civil, y por decreto

1 La disposición citada establecía que: “Art. 161. Cada uno de los estados tiene obligación ... 2o. De publicar por medio de sus gobernadores su respectiva constitución, leyes y decretos”.

2 *Cit.* por Medina, Hilario, “Oaxaca expidió el primer Código Civil en México”, *Excelsior*, 16 de diciembre de 1942, primera sección, p. 3.

3 *Ibidem*.

4 El texto de tal ley lo reproduce Ortiz-Urquidi, Raúl, *Oaxaca, cuna de la codificación iberoamericana*, México, Porrúa, 1974, pp. 328-361.

5 *Idem*, pp. 363-385.

6 Tal es el nombre con el que hizo la publicación la Imprenta del Gobierno de Oaxaca en 1828-1829.

7 La ley, que por cierto contempla únicamente delitos de tipo político, es reproducida por Ortiz-Urquidi, Raúl, *op. cit.*, nota 4, pp. 309-325.

número 39, de 14 de enero de 1829, don Miguel Ignacio de Iturrigarria, vicegobernador interino del estado, promulgó la primera parte del libro tercero, sin que se tenga noticia hasta la fecha de que se haya elaborado ni promulgado la segunda parte de este último libro. En tal forma cristalizó por vez primera, en México, la tendencia codificadora.

El Código Civil de Oaxaca de 1827-1829 es importante no tan sólo por ser el primer Código Civil mexicano,⁸ a pesar de ser una obra incompleta, sino porque en él plasma ya la tendencia recepcionista del derecho francés, cuyos antecedentes parecen remontarse a la figura de don Miguel Hidalgo y Costilla, como ya se hizo notar.

El código, que había caído en el olvido, fue redescubierto por el licenciado Isidro Rojas,⁹ a lo cual hizo referencia don Hilario Medina en un artículo periodístico.¹⁰ Posteriormente, don Jerónimo Díaz hizo referencia al código oaxaqueño que nos ocupa en un artículo originalmente publicado en la *Revista de la Facultad de Derecho*¹¹ recogido en un pequeño libro editado por el mismo autor.¹² En 1970 uno de los autores hizo notar la influencia del Código Civil francés en la obra oaxaqueña, así como la presencia de cierto sabor local.¹³ Más recientemente, Raúl Ortiz-Urquidi ha llamado la atención sobre el Código oaxaqueño, publicado su texto y hecho algunas observaciones interesantes sobre el mismo.¹⁴

La influencia del Código Civil napoleónico se deja ver tanto en el aspecto interno como en el externo del Código oaxaqueño.¹⁵ Para darse cuenta de la influencia en el aspecto externo, o sea la estructura del código, basta comparar el índice de éste con el del napoleónico conforme a la siguiente tabla:

8 Aunque ya para 1829 existía un *proyecto completo* de código civil para el Estado de Zacatecas, al cual se hace referencia más adelante, debe estimarse al de Oaxaca como la primera cristalización de la tendencia codificadora, debido no solamente a la anterioridad de su primer libro, sino al hecho de haber estado en vigor.

9 Cit. Medina, Hilario, "Oaxaca expidió el primer Código Civil en México", *Excelsior*, 16 de diciembre de 1942, primera sección, pp. 3 y 16.

10 *Idem*, pp. 3-16.

11 Díaz, Jerónimo, "La posesión en el derecho y en la jurisprudencia mexicanos", *Revista de la Facultad de Derecho*, México, UNAM, núm. 62, t. XVI, abril-junio de 1966.

12 Díaz, Jerónimo, *Un poco de polémica. Una enérgica y justa sentencia de la Sacra Romana Rota. La posesión en el derecho y en la jurisprudencia mexicanos*, México, 1969, pp. 331 y 332.

13 Vázquez Pando, Fernando Alejandro, *Notas para el estudio del "principio de efectividad"*, tesis presentada a la Escuela Libre de Derecho para obtener el título de abogado, México, 1979, pp. 125, 157 y 158.

14 Ortiz-Urquidi, Raúl, *op. cit.*, nota 4, pp. 19-31.

15 Lo cual hacía notar uno de los autores desde 1970. Véase Vázquez Pando, Fernando Alejandro, *op. cit.*, nota 13, pp. 157 y 158, nota 379.

*CODE NAPOLÉON*¹⁶

*CÓDIGO CIVIL
PARA GOBIERNO DEL ESTADO
LIBRE DE OAJACA*¹⁷

TITRE PRÉLIMINAIRE
DE LA PUBLICAATION,
DES EFFETS ET DE
L'APPLICATION DES LOIS
EN GÉNÉRA (Arts. 1-6)

TITULO PRELIMINAR
De la publicacion, efectos
y aplicacion de las leyes
en general (Arts. 1-13)

LIBRE PREMIER
DES PERSONNES
TITRE I.

LIBRO PRIMERO
De las personas
TITULO PRIMERO
De los derechos civiles y politicos
(Arts. 14-27)

De la Jissance et de la Privation
des Droits civils (Arts. 7-33)

Chap. I. De la jissance des droits
civils (Arts. 7-16)

Chap. II. De la privation des droits
civils

Sect. I. De la privation des
droits civils par la perte de la quali-
té de Français (Arts. 17-21)

Sect. II. De la privation des droits
civils par suite de condamnations
judiciaires (Arts. 22-33)

TITRE II.
Des Actes de l'État civil
(Arts. 34-101)

TITULO SEGUNDO
De los registros de los nacimien-
tos, matrimonios y muertes
(Arts. 28-37)

Chap. I. Dispositions générales
(Arts. 34-54)

16 Se sigue la versión incluida en Tripiier, Louis, *Les Codes Français collationnés sur les textes officiels*, 8ème. éd., Paris, Cotillon, Libraire du Conseil d'État, 1857.

17 Se han tenido dos ediciones a la vista, la copia fotostática del original editado en los años de 1828 (libros 1o. y 2o.) y 1829 (libro 3o.), Oajaca, Imprenta del Gobierno, tomada de los originales que el licenciado don Jerónimo Díaz facilitó al licenciado Fernando Alejandro Vázquez Pando en el año de 1969, y la incluida en la obra de Raúl Ortiz-Urquidi, *op. cit.*, nota 4. En las transcripciones se sigue la primera de las versiones mencionadas, por ser copia del original oficial.

Chap. II. Des actes de naissance
(Arts. 55-62)

Chap. III. Des actes de mariage
(Arts. 63-76)

Chap. IV. Des actes de décès
(Arts. 77-87)

Chap. V. Des actes de l'état civil
concernant les militaires hors du
territoire du royaume (Arts. 88-98)

Chap. VI. De la rectification des
actes de l'état civil (Arts. 99-101)

TITRE III.

Du Domicile
(Arts. 102-111)

TITRE IV

Des Absens
(Arts. 112-143)

Chap. I. De la présomption d'ab-
sence (Arts. 112-114)

Chap. II. De la déclaration d'ab-
sence (Arts. 115-119)

Chap. III. Des effets de l'absence

Sect. I. Des effets de l'absence, re-
lativement aux biens que l'absent
possédait au jour de sa disparition
(Arts. 120-134)

Sect. II. Des effets de l'absence, re-
lativement aux droits éventuels qui
peuvent compéter à l'absent (Arts.
135-138)

Sect. III. Des effets de l'absence,
relativement au mariage (Arts.
139-140)

Chap. IV. De la surveillance des
enfants mineurs du père qui a dispa-
ru (Arts. 141-143)

TITULO TERCERO

Del domicilio ó vecindad
(Arts. 38-47)

TITULO CUARTO

De los ausentes
(Arts. 48-77)

TITRE V.
Du Mariage
(Arts. 144-228)

Chap. I. Des qualités et conditions
requisies pur puvoir contracter ma-
riage (Arts. 144-164)

Chap. II. Des formalités relatives à
la célébration du mariage (Arts.
165-171)

Chap. III. Des oppositions au ma-
raiage (Arts. 172-179)

Chap. IV. Des demandes en nullité
de mariage (Arts. 180-202)

Chap. V. Des obligations qui nais-
sent du mariage (Arts. 203-211)

Chap. VI. Des droits et des devoirs
respectifs des époux (Arts. 212-226)

Chap. VII. De la dissolution du
mariage (Art. 227)

Chap. VIII. Des seconds mariages
(Art. 228)

TITRE VI.
Du Divorce
(Arts. 229-311)

Chap. I. Des causes du divorce
(Arts. 229-233)

Chap. II. Du divorce pour cause
déterminée (Arts. 234-274)

Sect. I. Des formes du divorce pour
cause déterminée (Arts. 234-266)

Sect. II. Des mesures provisoires
auxquelles peut donner lieu la de-
mande de divorce pour cause déter-
minée (Arts. 267-271)

Sect. III. Des fins de non-recevoir
contre l'action en divorce pour
cause déterminée (Arts. 272-274)

TITULO QUINTO
Del matrimonio
(Arts. 78-143)

TITULO SESTO
Del divorcio
(Arts. 144-168)

Chap. III. Du divorce par consentement mutuel (Arts. 275-294)

Chap. IV. Des effets du divorce (Arts. 295-305)

Chap. V. De la séparation de corps (Arts. 306-311)

TITRE VII.

De la Paternité et de la Filiation
(ARTS. 312-342)

Chap. I. De la filiation des enfans légitimes ou nées dans le mariage (Arts. 312-318)

Chap. II. Des preuves de la filiation des enfans légitimes (Arts. 319-330)

Chap. III. Des enfans naturels (Arts. 331-342)

Sect. I. De la légitimation des enfans naturels (Arts. 331-333)

Sect. II. De la reconnaissance des enfans naturels (Art. 334-342)

TITRE VIII.

De l'Adoption et de la
Tutelle officieuse
(Arts. 343-370)

Chap. I. De l'adoption (Arts. 343-360)

Sect. I. De l'adoption et de ses effets (Arts. 343-352)

Sect. II. Des formes de l'adoption (Arts. 353-360)

Chap. II. De la tutelle officieuse (Arts. 361-370)

TITULO SEPTIMO

De la paternidad y de la filiacion
(Arts. 169-198)

TITULO OCTAVO

De la adopcion
(Arts. 199-219)

TITRE IX.

De la Puissance paternelle
(Arts. 371-387)

TITRE X.

De la Minorité, de la Tutelle et de
la Émancipation (Arts. 388-487)

Chap. I. De la minorité (Art. 388)

Chap. II. De la tutelle (Arts. 389-
475)

Sect. I. De la tutelle des père et
mère (Arts. 389-396)

Sect. II. De la tutelle déferée par le
père ou la mère (Arts. 397-401)

Sect. III. De la tutelle des ascen-
dans (Arts. 402-404)

Sect. IV. De la tutelle déferée par le
conseil de famille (Arts. 405-419)

Sect. V. Du subrogé tuteur (Arts.
420-426)

Sect. VI. Des causes qui dispensent
de la tutelle (Arts. 427-441)

Sect. VII. De l'incapacité, des ex-
clusions et destitutions de la tutelle
(Arts. 442-449)

Sect. VIII. De l'adminstration du
tuteur (Arts. 450-468)

Sect. IX. Des comptes de la tutelle
(Arts. 469-475)

Chap. III. De l'émancipation (Arts.
476-487)

TITULO NOVENO

De la tutela oficiosa
(Arts. 220-230)

TITULO DECIMO

De la patria potestad
(Arts. 231-244)

TITULO UNDECIMO

De la menoridad y de la tutela
(Arts. 245-344)

TITRE XI.

De la Majorité, de l'Interdiction,
et du Conseil judiciaire
(Arts. 488-515)

Chap. I. De la majorité (Art. 488)

Chap. II. De l'interdiction
(Arts. 489-512)

Chap. III. Du conseil judiciaire
(Arts. 513-515)

LIVRE DEUXIÈME DES BIENS,
ET DES DIFFÉRENTES
MODIFICATIONS
DE LA PROPRIÉTÉ

TITRE I.

De la distinction des Biens
(Arts. 516-543)

Chap. I. Des immeubles (Arts. 517-
526)

Chap. III. Des biens dans leur rap-
port avec ceux qui les possèdent
(Arts. 537-543)

TITRE II.

De la Propriété
(Arts. 544-577)

Chap. I. Du droit d'accession sur ce
qui est produit par la chose
(Arts. 547- 550)

Chap. II. Du droit d'accession sur ce
qui s'unit et s'incorpore à la chose
(Arts. 551-577)

Sect. I. Du droit d'accession relati-
vement aux choses immobilières
(Arts. 552-564)

TITULO DUODECIMO

De la emancipacion
(Arts. 345-357)

TITULO DECIMO TERCIO

De la mayoría y de la interdicion
(Arts. 358-389)

LIBRO SEGUNDO

De los bienes y de las diferentes
modificaciones de la propiedad

TITULO PRIMERO

De la distincion de los bienes
(Arts. 390-414)

TITULO SEGUNDO

De la propiedad
(Arts. 415-451)

**Sect. II. Du droit d'accession relativement aux choses mobilières
(Arts. 565-577)**

TITRE III.

**De l'Usufruit de l'Usage et de l'Habitation
(Arts. 578-636)**

Chap. I. De l'usufruit (Arts. 578-624)

**Sect. I. Des droits de l'usufruitier
(Arts. 582- 599)**

Sect. II. Des obligations de l'usufruitier (Arts. 600 y 616)

Sect. III. Comment l'usufruit prend fin (Arts. 617-624)

Chap. II. De l'usage et de l'habitation (Arts. 625-636)

TITRE IV.

**Des Servitudes ou Services fonciers
(Arts. 637-710)**

Chap. I. Des servitudes qui dérivent de la situation des lieux (Arts. 640-648)

Chap. II. Des servitudes établies par la loi (Arts. 649-685)

Sect. I. Du mur et du fossé mitoyens (Arts. 653-673)

Sect. II. De la distance et des ouvrages intermédiaires requis pour certaines constructions (Art. 674)

Sect. III. Des vues sur la propriété de son voisin (Arts. 675-680)

**Sect. IV. De l'égout des toits
(Art. 681)**

TITULO TERCERO

**Del usufructo, del uso y de la habitacion
(Arts. 452-506)**

TITULO CUARTO

**De las servidumbres
(Arts. 507-570)**

Sect. V. Du droit de passage (Arts. 682-685)

Chap. III. Des servitudes établies par le fait de l'homme (Arts. 686-710)

Sect. I. Des diverses espèces de servitudes qui peuvent être établies sur les biens (Arts. 686-689)

Sect. II. Comment s'établissent les servitudes (Arts. 690-696)

Sect. III. Des droits du propriétaire du fonds auquel la servitude est due (Arts. 697-702)

Sect. IV. Comment les servitudes s'éteignent (Arts. 703-710)

LIVRE TROISIÈME DES
DIFFÉRENTES MANIÈRES DONT
ON ACQUIERT LA PROPRIÉTÉ

Dispositions générales
(Arts. 711-717)

TITRE I.

Des Successions
(Arts. 718-892)

Chap. I. De l'ouverture des successions, et de la saisine des héritiers (Arts. 718-724)

Chap. II. Des qualités requises pour succéder (Arts. 725-730)

Chap. III. Des divers ordres de succession (Arts. 731-755)

Sect. I. Dispositions générales (Arts. 731-738)

Sect. II. De la représentation (Arts. 739-744)

Sect. III. Des successions déferées aux descendants (Art. 745)

LIBRO TERCERO

De los diferentes modos de adquirir la propiedad

Disposiciones generales
(Arts. 571-577)

TITULO PRIMERO

De las Sucesiones
(Arts. 578-748)

Sect. IV. Des successions déferées
aux ascendans (Arts. 746-749)

Sect. V. Des successions collaté-
rales (Arts. 750-755)

Chap. IV. Des successions irrégú-
lières (Arts. 756-773)

Sect. I. Des droits des enfans natu-
rels sur les biens de leur père ou
mère, et de la succession aux en-
fans naturels décédés sans postérité
(Arts. 756-766)

Sect. II. Des droits du conjoint sur-
vivant et de l'État (Arts. 767-773)

Chap. V. De l'acceptation et de la
répudiation des successions (Arts.
774-814)

Sect. I. De l'acceptation (Arts. 774-
783)

Sect. II. De la renonciation aux suc-
cessions (Arts. 784-792)

Sect. III. Du bénéfice d'inventaire,
de ses effets, et des obligations de l'-
héritier bénéficiaire (Arts. 793-810)

Sect. IV. Des successions vacantes
(Arts. 811-814)

Chap. VI. Du partage et des rap-
ports (Arts. 815-892)

Sect. I. De l'action en partage, et
de sa forme (Arts. 815-842)

Sect. II. Des rapports (Arts. 843-
869)

Sect. III. Du paiement des dettes
(Arts. 870-882)

Sect. IV. Des effets du partage, et
de la garantie des lots (Arts. 883-
886)

Sect. V. De la rescision en matière
de partage (Arts. 887-892)

TITRE II.

Des Donations entre-vifs
et des Testamens
(Arts. 893-1100)

Chap. I. Dispositions générales
(Arts. 893-900)

Chap. II. De la capacité de disposer
ou de recevoir par donation entre-
vifs ou par testament (Arts. 901-
912)

Chap. III. De la portion des biens
disponible, et de la réduction (Arts.
913-930)

Sect. I. De la portion des biens dis-
ponible (Arts. 913-919)

Sect. II. De la réduction des dona-
tion et legs (Arts. 920-930)

Chap. IV. Des donations entre-vifs
(Arts. 931-966)

Sect. I. De la forme des donations
entre-vifs (Arts. 931-952)

Sect. II. Des exceptions à la règle
de l'irrévocabilité des donations
entre-vifs (Arts. 953-966)

Chap. IV. Des dispositions testa-
mentaires (Arts. 967-1048)

Sect. I. Des règles générales sur la
forme des testamens (Arts. 967-
980)

Sect. II. Des règles particulières sur
la forme de certains testamens
(Arts. 981-1001)

Sect. III. Des institutions d'héritier,
et des legs en général (Art. 1002)

Sect. IV. Du legs universel (Arts.
1003-1009)

Sect. V. Du legs à titre universel
(Arts. 1010-1013)

TITULO SEGUNDO

De las donaciones entre vivos
y de los testamentos
(Arts. 749-897)

Sect. VI. Du legs particuliers (Arts. 1014-1024)

Sect. VII. Des exécuteurs testamentaires (Arts. 1025-1034)

Sect. VIII. De la révocation des testamens, et de leur caducité (Arts. 1035-1047)

Chap. VI. Des dispositions permises en faveur des petits-enfans du donateur ou tuteur, ou de enfans de ses frères et soeurs (Arts. 1048-1074)

Chap. VII. Des partages faits par père, mère, ou autres ascendans, entre leurs descendans (Arts. 1075-1080)

Chap. VIII. Des donations faits par contrat de mariage aux époux, et aux enfans à naître du mariage (Arts. 1081-1090)

Chap. IX. Des dispositons entre époux, soit par contrat de mariage, soit pendant le mariage (Arts. 1091-1100)

TITRE III.

Des Contrats ou des Obligations conventionnelles en général
(Arts. 1101-1369)

Chap. I. Dispositions préliminaires (Arts. 1101-1107)

Chap. II. Des conditions essentielles pour la validité des conventions (Arts. 1108-1133)

Sect. I. Du consentement (Arts. 1109-1122)

Sect. II. De la capacité des parties contractantes (Arts. 1123-1125)

TITULO TERCERO

De los contratos ó de las obligaciones convencionales en general
(Arts. 898-1147)

Sect. III. De l'object et de la matière des contrats (Arts. 1126-1130)

Sect. IV. De la cause (Arts. 1131-1133)

Chap. II. De l'effet des obligations (Arts. 1134-1167)

Sect. I. Dispositions générales (Arts. 1134-1135)

Sect. II. De l'obligation de donner (Arts. 1136-1141)

Sect. III. De l'obligation de faire ou de ne pas faire (Arts. 1142-1145)

Sect. IV. Des dommages et intérêts résultant de l'inexécution de l'obligation (Arts. 1146-1155)

Sect. V. De l'interpretation des conventions (Arts. 1156-1164)

Sect. VI. De l'effet des conventions à l'égard des tiers (1165-1167)

Chap. IV. Des diverses espèces d'obligations (Arts. 1168-1233)

Sect. I. Des obligations conditionnelles (Arts. 1168-1184)

§ I. De la condition en général, et de ses diverses espèces (Arts. 1168-1180)

§ II. De la condition suspensive (arts. 1181-1182)

§ III. De la condition résolutoire (Arts. 1183-1184)

Sect. II. Des obligations à terme (Arts. 1185-1188)

Sect. III. Des obligations alternatives (Arts. 1189-1196)

Sect. IV. Des obligations solidaires (arts. 1197-1216)

§ I. De la solidarité entre les créanciers (Arts. 1197-1199)

§ II. De la solidarité de la part des débiteurs (Arts. 1200-1216)

Sect. V. Des obligations divisibles et indivisibles (Arts. 1217-1225)

§ I. Des effets de l'obligation divisible (Arts. 1220-1221)

§ II. Des effets de l'obligation indivisible (Arts. 1222-1225)

Sect. VI. Des obligations avec clauses pénales (Arts. 1226-1233)

Chap. V. De l'extinction des obligations (Arts. 1234- 1314)

Sect. I. Du paiement (Arts. 1235-1270)

§ I. Du paiement en général (Arts. 1235-1248)

§ II. Du paiement avec aubrogation (Arts. 1249-1252)

§ II. De l'imputation des paiements (Arts. 1253-1256)

§ IV. Des offres de paiement, et de la consignation (Arts. 1257-1264)

§ V. De la cession de biens (Arts. 1265-1270)

Sect. II. De la novation (Arts. 1271-1281)

Sect. III. De la remise de la dette (Arts. 1282-1288)

Sect. IV. De la compensation (Arts. 1289-1299)

Sect. V. De la confusion (Arts. 1300-1301)

Sect. VI. De la perte de la chose due (Arts. 1302-1303)

Sect. VII. De l'action en nullité ou en rescision des conventions (Arts. 1304-1314)

Chap. VI. De la preuve des obligations, et de celle du paiement (Arts. 1315-1369)

Sect. I. De la preuve littérale (Arts. 1317-1340)

§ I. Du titre authentique (Arts. 1317-1321)

§ II. De l'acte sous seing privé (Arts. 1322-1332)

§ III. Des tailles (Art. 1333)

§ IV. Des copies des titres (Arts. 1334-1336)

§ V. Des actes récongnitifs et confirmatifs (Arts. 1337-1340)

Sect. II. De la preuve testimoniale (Arts. 1341-1348)

Sect. III. Des présomptions (Arts. 1349-1353)

§ I. Des présomptions établis par la loi (Arts. 1350-1352)

§ II. Des présomptions qui ne sont point établies par la loi (Arts. 1353)

Sect. IV. De l'aveu de la partie (Arts. 1354-1356)

Sect. V. Du serment (Arts. 1357-1369)

§ I. Du serment décisoire (Arts. 1358-1365)

§ II. Du serment déferé d'office (Arts. 1366-1369)

TITRE IV.

Des Engagemens
qui se forment sans convention
(Arts. 1370-1386)

TITULO CUARTO

De las obligaciones
que se forman sin convencion
(Arts. 1148-1164)

Chap. I. des quasi-contrats (Arts. 1371-1381)

Chap. II. Des délits et des quasi-délits (Arts. 1382-1386)

TITRE V.

Du Contrat de mariage et des Droits respectifs des Époux (Arts. 1387-1581)

Chap. I. Dispositions générales (Arts. 1387-1398)

Chap. II. Du régime en communauté (Arts. 1399-1539)

1er partie de la communauté légale (Arts. 1400-1496)

Sect. I. De ce qui compose la communauté activement et passivement (Arts. 1401-1420)

§ De l'actif de la communauté (Arts. 1401-1408)

§ Du passif de la communauté, et des actions qui en résultent contre la communauté (Arts. 1409-1420)

Sect. II. De l'administration de la communauté, et de l'effet des actes de l'un ou de l'autre époux relativement à la société conjugale (Arts. 1421-1440)

Sect. III. De la dissolution de la communauté, et de quelques-unes de ses suites (Arts. 1441-1452)

Sect. IV. De l'acceptation de la communauté, et de la renonciation qui peut y être faite, avec les conditions qui y sont relatives (Arts. 1453-1466)

Sect. V. Du partage de la communauté après l'acceptation (Arts. 1467-1491)

§ I. Du partage de l'actif (Arts. 1468-1481)

§ II. Du passif de la communauté, et de la contribution aux dettes (Arts. 1492-1495)

Sect. VI. De la renonciation à la communauté, et de ses effets (Arts. 1482-1495)

Dispositions relatives à la communauté légale, lorsque l'un des époux ou tous deux ont des enfans de précédens mariages (Art. 1496)

2er partie De la communauté conventionnelle, et des conventions qui peuvent modifier ou même exclure la communauté légale (Arts. 1497-1499)

Sect. I. De la communauté réduite aux acquêts (Arts. 1498-1499)

Sect. II. De la clause qui exclut de la communauté mobilier en tout ou partie (Arts. 1500-1504)

Sect. III. De la clause de meublement (Arts. 1505-1509)

Sect. IV. De la clause de séparation des dettes (Arts. 1510-1513)

Sect. V. De la faculté accordée à la femme de reprendre son apport franc et quitte (Art. 1514)

Sect. VI. Du préciput conventionnel (Arts. 1515-1519)

Sect. VII. Des clauses par lesquelles on assigne à chacun des époux des parts inégales dans la communauté (Arts. 1520-1525)

Sect. VIII. De la communauté à titre universel (Art. 1526)

Dispositions communes aus huit sections ci-dessus (Arts. 1527-1528)

Sect. IX. Des conventions exclusives de la communauté (Arts. 1529-1539)

§ De la clause portant que les époux se marient sans communauté (Arts. 1530-1535)

§ De la clause de séparation des biens (Arts. 1536-1539)

Chap. III. Du régime dotal (Arts. 1540-1581)

Sect. I. De la constitution de dot (Arts. 1542-1548)

Sect. II. Des droits du mari sur les biens dotaux, et de l'inaliénabilité du fonds dotal (Arts. 1549-1563)

Sect. III. De la restitution de la dot (Arts. 1564-1573)

Sect. IV. Des biens paraphernaux (Arts. 1574-1580)

Dispositons particulière (Art. 1581)

TITRE VI.

De la Vente

(Arts. 1582-1701)

Chap. I. De la nature et de la forme de la vente (Arts. 1582-1593)

Chap. II. Qui peut acheter ou vendre (Arts. 1594-1597)

Chap. III. Des choses qui peuvent être vendues (Arts. 1598-1601)

Chap. IV. Des obligations du vendeur (Arts. 1602-1649)

Sect. I. Dispositions générales (Arts. 1602-1603)

TITULO QUINTO

De la venta

(Arts. 1165-1281)

Sect. II. De la délivrance (Arts. 1604-1624)

Sect. III. De la garantie (Arts. 1625-1649)

§ I. De la garantie en cas d'éviction (Arts. 1626-1640)

§ II. De la garantie des défauts de la chose vendue (Arts. 1641-1649)

Chap. V. Des obligations de l'acheteur (Arts. 1650-1657)

Chap. VI. De la nullité et de la résolution de la vente (Arts. 1658-1685)

Sect. I. De la faculté de rachat (Arts. 1659-1673)

Sect. II. De la rescision de la vente pour cause de lésion (Arts. 1674-1685)

Chap. VII. De la licitation (Arts. 1686-1688)

Chap. VIII. Du transport des créances et autres droits incorporeles (Arts. 1689-1701)

TITRE VII.

De l'Échange

(Arts. 1702-1707)

TITRE VIII.

Du Contrat de Louage

(Arts. 1708-1831)

TITULO SESTO

Del cambio

(Arts. 1282-1287)

TITULO SEPTIMO

Del contrato de locacion

(Arts. 1288-1373)

Chap. I. Dispositions générales (Arts. 1708-1712)

Chap. II. Du luage des choses (Arts. 1713-1778)

Sect. I. Des règles communes aux baux des maisons et des biens ruraux (Arts. 1714-1751)

Sect. II. Des règles particulières aux baux à loyer (Arts. 1752-1762)

Sect. III. Des règles particuliers aux baux à ferme (Arts. 1763-1778)

Chap. III. Du louage d'ouvrage et d'industrie (Arts. 1779-1799)

Sect. I. Du louage des domestiques et ouvriers (Arts. 1780-1781)

Sect. II. Des voluturiers par terre et par eau (Arts. 1782-1786)

Sect. III. Des devis et des marchés (Arts. 1787-1799)

Chap. IV. Du bail à cheptel (Arts. 1800-1831)

Sect. I. Dispositions générales (Arts. 1800-1803)

Sect. II. Du cheptel simple (Arts. 1804-1817)

Sect. III. Du cheptel à moitié (Arts. 1818-1820)

Sect. IV. Du cheptel donné par le propriétaire à son fermier ou colon partiaire (Arts. 1821-1830)

§ Du cheptel donné au fermier (Arts. 1821-1826)

§ II. Du cheptel doné au colon partiaire (Arts. 1827-1830)

Sect. IV. Du contrat improprement appelé cheptel (Art. 1831)

TITRE IV.

Du Contrat de Société
(Arts. 1832-1873)

Chap. I. Dispositions générales
(Arts. 1832-1834)

Chap. II. Des diverses espèces de sociétés (Arts. 1835-1842)

TITULO OCTAVO

Del contrato de compañía
(Arts. 1374-1415)

Sect. I. Des sociétés universelles
(Arts. 1836-1840)

Sect. II. De la société particulière
(Arts. 1841-1842)

Chap. III. Des engagements des associés entre eux et à l'égard des tiers (Arts. 1843-1864)

Sect. I. Des engagements et des associés entre eux (Arts. 1843-1861)

Sect. II. Des engagements des associés à l'égard des tiers (Arts. 1862-1864)

Chap. IV. Des différentes manières dont finit la société (Arts. 1865-1872)

Disposition relative aux sociétés de commerce (Art. 1873)

TITRE X.

Du Prêt

(Arts. 1874-1914)

Chap. I. Du prêt à usage, au commodat (Arts. 1875-1891)

Sect. I. De la nature du prêt à usage (Arts. 1875-1879)

Sect. II. Des engagements de l'emprunteur (Arts. 1880-1887)

Sect. III. Des engagements de celui que prête à usage (Arts. 1888-1891)

Chap. II. Du prêt de consommation, ou simple prêt (Arts. 1892-1904)

Sect. I. De la nature du prêt de consommation (Arts. 1892-1897)

Sect. II. Des obligations du prêteur (Arts. 1898-1901)

Sect. III. Des engagements de l'emprunteur (Arts. 1902-1904)

PRIMEROS FRUTOS DE LA TENDENCIA CODIFICADORA

Chap. III. Du prêt à intérêt (Arts. 1905-1914)

TITRE XI.

Du Dépôt et du Séquestre (Arts. 1915-1963)

Chap. I. Du dépôt en général, et de ses diverses espèces (Arts. 1915- 1916)

Chap. II. Du dépôt proprement dit (Arts. 1917-1954)

Sect. I. De la nature et de l'essence du contrat de dépôt (Arts. 1917- 1920)

Sect. II. Du dépôt volontaire (Arts. 1921-1926)

Sect. III. Des obligations du dépo- sitaire (Arts. 1927-1946)

Sect. IV. Des obligations de la per- sonne par laquelle le dépôt e été fait (Arts. 1947-1948)

Sect. V. De dépôt nécessaire (Arts. 1949-1954)

Chap. III. Du séquestre (Arts. 1955- 1963)

Sect. I. Des diverses espèces de sé- questre (Art. 1955)

Sect. II. Du séquestre convention- nel (Arts. 1956-1960)

Sect. III. Du séquestre ou dépôt ju- diciaire (Arts. 1961-1963)

TITRE XII.

Des Contrats aléatoires (Arts. 1964-1983)

Chap. I. Du jeu et du pari (Arts. 1965-1967)

Chap. II. Du contrat de rente viagère (Arts. 1968-1983)

Sect. I. Des conditions requises pour la validité du contrat (Arts. 1968-1976)

Sect. II. Des effets du contrat entre les parties contractantes (Arts. 1977-1983)

TITRE XIII.

Du mandat

(Arts. 1984-2010)

Chap. I. De la nature et de la forme du mandat (Arts. 1984-1990)

Chap. II. Des obligations du mandataire (Arts. 1991-1997)

Chap. III. Des obligations du mandat (Arts. 1998-2002)

Chap. IV. Des différentes manières dont le mandat finit (Arts. 2003-2010)

TITRE XIV.

Du Cautionnement

(Arts. 2011-2043)

Chap. I. De la nature et de l'étendue du cautionnement (Arts. 2011-2020)

Chap. II. De l'effet du cautionnement (Arts. 2021-2033)

Sect. I. De l'effet du cautionnement entre le créancier et la caution (Arts. 2021-2027)

Sect. II. De l'effet du cautionnement entre le débiteur et la caution (Arts. 2028-2032)

Sect. III. De l'effet du cautionnement entre les cofidéjuseurs (Art. 2033)

Chap. III. De l'extinction du cautionnement (Arts. 2034-2039)

Chap. IV. De la caution légale et de la caution judiciaire (Arts. 2040-2043)

TITRE XV.

Des Transactions
(Arts. 2044-2058)

TITRE XVI.

De la Contrainte par Corps en matière civile
(Arts. 2059-2070)

TITRE XVII.

Du Nantissement
(Arts. 2071-2091)

Chap. I. Du gage (Arts. 2073-2084)

Chap. II. De l'antichrèse (Arts. 2085-2091)

TITRE XVIII.

Des Privilèges et Hypothèques
(Arts. 2092-2203)

Chap. I. Dispositions générales
(Arts. 2092-2094)

Chap. II. Des privilèges (Arts. 2095-2113)

Sect. I. Des privilèges sur les meubles (Arts. 2100-2102)

§ I. Des privilèges généraux sur les meubles (Art. 2101)

§ II. Des privilèges sur certains meubles (Art. 2102)

Sect. II. Des privilèges sur les immeubles (Art. 2103)

Sect. III. Des privilèges qui s'étendent sur les meubles et les immeubles (Arts. 2104-2105)

Sect. IV. Comment se conservent les privilèges (Arts. 2106-2113)

Chap. III. Des hypothèques (Arts. 2114-2145)

Sect. I. Des hypothèques légales (Arts. 2121-2122)

Sect. II. Des hypothèques judiciaires (Art. 2123)

Sect. III. Des hypothèques conventionnelles (Arts. 2124-2133)

Sect. IV. Du rang que les hypothèques ont entre elles (Arts. 2134-2145)

Chap. IV. Du mode de l'inscription des privilèges et hypothèques (Arts. 2146-2156)

Chap. V. De la radiation et réduction des inscriptions (Arts. 2157-2165)

Chap. VI. De l'effet des privilèges et hypothèques contre les tiers détenteurs (Arts. 2166-2179)

Chap. VII. De l'extinction des privilèges et hypothèques (Art. 2180)

Chap. VIII. Du mode de purger les propriétés des privilèges et hypothèques (Arts. 2181-2192)

Chap. IX. Du mode de purger les hypothèques, quand il n'existe pas d'inscription sur les biens des maris et des tuteurs (Arts. 2193-2195)

Chap. X. De la publicité des registres, et de la responsabilité des conservateurs (Arts. 2196-2203)

TITRE XIX.

**De l'Expropriation forcée
et des Ordres entre les créanciers
(Arts. 2204-2218)**

**Chap. I. De l'expropriation forcée
(Arts. 2204-2217)**

**Chap. II. De l'ordre et de la distribution du prix entre les créanciers
(Art. 2218)**

TITRE XX.

**De la Prescription
(Arts. 2219-2281)**

**Chap. I. Dispositions générales
(Arts. 2219-2227)**

**Chap. II. De la possession (Arts.
2228-2235)**

**Chap. III. Des causes qui empêchent
la prescription (Arts. 2236-2241)**

Chap. IV. Des causes qui interrompent ou qui suspendent le cours de la prescription (Arts. 2242-2259)

Sect. I. Des causes qui interrompent la prescription (Arts. 2242-2250)

Sect. II. Des causes qui suspendent le cours de la prescription (Arts. 2251-2259)

Chap. V. Du temps requis pour prescrire (Arts. 2260-2281)

**Sect. I. Dispositions générales
(Arts. 2260-2261)**

Sect. II. De la prescription trentenaire (Arts. 2262-2264)

Sect. III. De la prescription par dix ou vingt ans (Arts. 2265-2270)

Sect. IV. De quelques prescriptions particulières (Arts. 2271-2281)

Del análisis comparativo de la sistematización de ambos códigos, resulta clara la identidad de estructura en tres libros, siguiendo la división gayana, así como la gran similitud de la sistematización en títulos. Los códigos se separan, también claramente, en tanto la obra francesa se subdivide en capítulos y secciones, y estas últimas en ocasiones en apartados. Sin embargo, la ordenación de los artículos en ambos códigos es muy parecida, por lo que si se sistematizara el ordenamiento oaxaqueño en capítulos y secciones, los índices de los dos códigos resultarían muy semejantes. Destaca, desde luego, la diferencia fundamental en materia de matrimonio, contrato al cual el Código napoleónico dedica un buen número de artículos que, evidentemente, carecen de disposiciones correspondientes en la obra oaxaqueña, lo cual es fácilmente comprensible, si se toma en consideración que, conforme a la Constitución de 1824 existía religión oficial,¹⁸ por lo que el Código oaxaqueño en materia de matrimonio se limita a disponer: “Art. 78. Los matrimonios celebrados según el orden de nuestra santa madre iglesia, catolica apostolica romana, producen en el estado todos los efectos civiles”.

Análogamente, en materia de registro civil, la regulación es también relativamente limitada, pues: “Art. 28. El estado autoriza los libros parroquiales que llevan los curas en sus respectivas parroquias, para comprobar el nacimiento, la edad, la filiación ó paternidad el casamiento y la muerte de los oajaqueños”.

El Código oaxaqueño es, por otra parte, una obra incompleta, como puede verse de la comparación con su modelo francés. En las materias cubiertas por ambos ordenamientos, la obra francesa reúne un total de 1873 artículos, mientras que la obra oaxaqueña destina 1415; si de la primera de tales cifras descontamos los 194 artículos destinados al contrato de matrimonio y los 67 referentes a actas del registro civil, la obra francesa se reduce a 1612 artículos, por lo que se refiere a las materias reguladas por ambos ordenamientos.

Un análisis más detenido, hace ver que la influencia interna es bastante significativa. Baste al respecto comparar, por ejemplo, algunas disposiciones de ambos códigos conforme a la siguiente tabla:

18 El Art. 3o. de la *Constitución Federal de los Estados-Unidos Mexicanos*, de 1824, textualmente decía: “Art. 3o. La religion de la nación mexicana és y será perpetuamente la C.A.R. La nacion la protege por leyes sabias y justas y prohibe el ejercicio de cualesquiera otras”.